

MASTER Sciences cliniques infirmières Spécialité Infirmier(ère) de pratiques avancées en CANCEROLOGIE

Responsable	Descriptions	Informations
Olivier CHINOT olivier.chinot@univ-amu.fr	Type de diplôme : Spécialité à finalité professionnelle Domaine : Sciences de la santé	Droits d'inscription : 256 € (formation initiale en 2016/2017) http://formations.univ-amu.fr Composante : Faculté de Médecine

CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

L'infirmier(ère) de pratique avancée (IPA) doit :

- Cerner la nature du savoir infirmier
- Identifier les processus de construction de savoirs scientifiques
- Conduire un travail de recherche avec supervision
- Cerner les origines et la nature de la fonction d'IPA ainsi que le champ de compétences qui lui est ouvert
- Identifier les problématiques spécifiques dans le champ de la responsabilité professionnelle et de l'éthique inhérentes à l'exercice de la fonction d'IPA
- Intégrer des connaissances dans la pratique quotidienne de l'IPA lui permettant d'orienter ses prises de décision
- Développer une expertise dans la pratique du raisonnement clinique appliqué au champ d'intervention de l'IPA
- Intégrer des connaissances dans le processus d'éducation thérapeutique
- Acquérir la maîtrise du processus de consultation
- Développer des compétences spécifiques dans le parcours choisi (cancérologie, gériologie, ...)
- Repérer la contribution de l'IPA dans le système de santé
- Identifier les injonctions formulées par le système à l'égard de l'IPA : normes, modes de financement, ...
- Utiliser les méthodes et outils afférents dans la pratique de l'IPA.

Le positionnement de la formation par rapport aux formations professionnelles du domaine de la santé est clair : il ne s'agit pas de se substituer aux Instituts de Formation en Soins Infirmiers ni aux Instituts de Formation des Cadres de Santé. Il s'agit d'une offre de compétences additionnelles spécifiques pour les infirmiers(ères) déjà engagé(e)s dans une activité professionnelle, afin de répondre à la problématique d'optimisation des pratiques professionnelles encore une fois ciblée sur des enjeux majeurs de Santé Publique.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Ce master s'inscrit dans la continuité logique de l'universitarisation de la profession infirmière, concrétisée depuis 2009 par la mise en place du grade de licence. Il permettra aux étudiants d'atteindre le niveau de compétences requis pour exercer la fonction d'infirmier(ère) de pratiques avancées. Il permet aussi aux infirmiers(ères) de pratiques avancées d'intervenir en synergie avec les autres membres de l'équipe interdisciplinaire et en adéquation avec les contingences du système de santé. Il est donc logique que l'université propose dans le continuum de cette licence infirmière, des masters professionnels destinés à offrir à une faible proportion d'infirmier(ère)s licenciées des formations plus spécialisées, les positionnant sur un niveau intermédiaire dans les responsabilités de soignants. De plus, il existe une très forte demande des établissements d'une formation de type Master car il n'existe pas d'offre de soins à ce niveau de formation intermédiaire. La complexité des parcours de soins des patients jointe à l'hyper spécialisation des soins ainsi qu'à la nécessaire coopération des acteurs de santé font qu'il existe aujourd'hui un vide important qu'il faut combler. L'intérêt des structures de soins tant publiques que privées semble important pour ce type de formation, comme en témoignent d'une part une régulière de terrains de stage. Cependant, on peut d'ores et déjà constater une évolution professionnelle des titulaires du master, notamment dans la mise en place des maisons médicales et dans le cadre de la lutte contre la désertification en matière de santé. De plus, cette formation professionnelle qualifiante ouvre plusieurs options aux diplômés :

- L'utilisation de l'expertise en soins infirmiers dans le cadre défini pour l'exercice infirmier par le Code de la santé publique

- La contribution aux nouvelles formes de coordination prévues par la loi HPST 2009 (cf. art.51)
- L'inclusion dans un protocole de coopération (activités dérogatoires).

Enfin, une actualité récente fait état de la mise en place au sein du Ministère de la Santé d'une fiche métier « Coordinateur(trice) parcours patient » : <http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr/spip.php?page=fiche-metier&idmet=183>
Le Plan Cancer 2014/2019 confirme cette évolution au niveau des pratiques avancées.

POURSUITE D'ÉTUDES

A terme, doctorat d'Université

STAGES ET PROJETS ENCADRÉS

Les stages ont lieu au sein d'établissements de proximité pour le master 1 et le master 2. Concernant le master 2, ils ont lieu au sein de services hospitalo-universitaires de la Ville de Marseille, reconnus pour leurs compétences et leurs capacités de formation dans les domaines concernés par la spécialité, et plus précisément dans les hôpitaux de l'Assistance Publique- Hôpitaux de Marseille (AP-HM), ainsi qu'au sein de l'Institut Paoli Calmettes (IPC, Institut de Lutte contre le Cancer), et du Centre Gérontologique Départemental (CGD). Ils se situent à part égale en temps avec la partie théorique, ainsi le poids clinique revêt une grande importance. Ils sont encadrés, suivis, supervisés et évalués par le responsable pédagogique de la spécialité sous l'autorité du responsable de mention et en collaboration avec le tuteur de stage. Ils durent de 4 à 6 semaines par semestre, selon la spécialité.

ÉTUDES À L'ÉTRANGER

L'ouverture internationale se fera à terme avec des établissements ayant déjà reconnu les « pratiques avancées » dans la profession des infirmiers(ères), dans les pays anglo-saxons et européens notamment. Il existe également un projet de dialogue avec les professionnels canadiens déjà avancés dans le domaine de la réflexion de la structuration du métier d'infirmier(ère) de pratiques avancées.

STRUCTURE ET ORGANISATION

Le MASTER 2 propose trois spécialités professionnelles qui s'articulent autour de la pratique avancée, dont :

- Infirmier(ère) de pratiques avancées en **CANCEROLOGIE**

Lieu des cours : Faculté de Médecine de Marseille ou établissements hospitaliers proches
Lieu des stages de M2 : Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille (AP-HM) - Institut Paoli Calmettes (IPC, Institut de Lutte contre le Cancer)

Contacts
Mention Sciences cliniques infirmier(ère)s - Responsable de mention : Professeur Philippe BERBIS
Responsable de spécialité : Professeur Olivier CHINOT - Responsable pédagogique : Nicole CHEVALIER
courriel : medecine-master-sci-contact@univ-amu.fr

FORMATION PROFESSIONNELLE

Par construction même de la formation, les stages de pratique clinique ont lieu au sein d'établissements de haut niveau universitaire et professionnel : Assistance Publique Hôpitaux de Marseille (AP-HM), Institut de Lutte contre le Cancer Paoli Calmettes (IPC), en partenariat avec les Instituts de Formation en Soins Infirmiers de l'AP-HM. Par ailleurs, des certifications peuvent être proposées en langues, en informatique et internet, ... Se renseigner auprès de la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE) : deve-contact@univ-amu.fr

FORMATION ET RECHERCHE

Afin de participer à la recherche clinique infirmière, des cours orientés vers la formation à la recherche ont été mis en place au sein des enseignements du Master 1 et du Master 2 et quelques étudiants sont déjà inscrits en doctorat. Le mémoire de recherche présente les résultats d'un travail personnel. Il s'agit pour l'étudiant de fournir la preuve qu'il est capable de mener une démarche de recherche de type scientifique et d'apporter des conclusions ou de mener une démarche interprétative explicitement présentée.

FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE

Le Master Sciences cliniques infirmier(ère)s est accessible en formation continue AMU - <http://www.univ-amu.fr/formation-continue>

CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats seront acceptés après un examen sur dossier, ils doivent réunir les **trois** conditions suivantes :

- Etre titulaires d'un diplôme d'Etat Infirmier(ère) ou d'une équivalence européenne

Posséder :

-une expérience de **4 années** équivalentes temps plein d'exercice professionnel infirmier (établissement de santé, médico-social ou domicile) pour entrer en M1

-une expérience de **5 années** équivalentes temps plein d'exercice professionnel infirmier (établissement de santé, médico-social ou domicile) pour entrer directement en M2

-Etre titulaires d'un Diplôme d'Université ou d'un diplôme Interuniversitaire

De plus, pour une entrée directe en M2 :

Rédiger un dossier professionnel comprenant :

-un CV avec compétences développées (postes occupés, activités réalisées, responsabilités confiées)

-une lettre de motivation

-un projet professionnel (pourquoi je souhaite faire cette formation ? comment s'inscrit cette formation dans mon cursus professionnel ? comment vais-je réinvestir cette formation dans mon activité professionnelle ?...)

L'entrée directe en MASTER 2 est prononcée par le conseil de master composé d'universitaires et de professionnels de santé.

PUBLIC VISÉ

Le master Sciences Cliniques Infirmier(ère)s est proposé aux infirmiers(ères) formés dans les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et possédant une solide expérience professionnelle, accompagnée d'une ou plusieurs formations complémentaires prouvant qu'ils ont déjà fait la preuve d'un intérêt universitaire (voir conditions d'admission). En effet, la notion de « pratique avancée » induit une amélioration de la qualité des soins basée sur une expérience clinique approfondie.

MASTER 2

OBJECTIFS

L'objectif de ce master est de former des infirmiers/infirmier(ère)s de pratiques avancées (IPA) dans le domaine de la cancérologie.

« L'infirmier(ère) qui exerce en pratique avancée est une infirmier(ère) diplômée qui a acquis des **connaissances théoriques**, le **savoir faire aux prises de décisions complexes**, de même que les **compétences cliniques indispensables** à la pratique avancée de sa profession. Les caractéristiques de cette pratique avancée sont déterminées par le **contexte dans lequel l'infirmier(ère) sera autorisée à exercer.** »[1]

L'IPA en cancérologie contribue, dans le respect du protocole médical défini pour chaque patient, à une prise en charge efficiente dans le cadre de leur traitement anticancéreux : évaluation clinique et biologique, prescription de soins de support, prescription de bilans sanguins.

Modalités pratiques

- Des unités d'enseignements réparties sur 2 semestres

- 2 stages de 4 et 6 semaines

- Un travail de recherche personnel en vue d'un mémoire écrit et soutenance orale

[1] Définition de la pratique avancée infirmier(ère) proposée par le conseil international des infirmier(ère)s(CII)

COMPÉTENCES VISÉES

Les objectifs en termes de compétences acquises à l'issue de la formation sont en droite ligne dans la continuité des rapports sur la coopération entre les professionnels de santé et les professions intermédiaires.

L'introduction des pratiques avancées en soins infirmiers requiert un développement de compétences spécifiques, en accord avec les référentiels internationaux.

Le but du master est de permettre aux infirmiers(ères) de développer des compétences dans le domaine des sciences cliniques afin élargir les champs d'intervention auprès des patients en vue d'optimiser leur prise en charge.

La formation leur permet d'acquérir un haut niveau d'expertise permettant d'assumer des responsabilités nouvelles.

Les caractéristiques de la fonction d'infirmier(ère) de pratique avancée sont les suivantes :

- Dans son domaine d'activité spécifique, (il)elle aborde les situations de soins des patients et de leur entourage sur une perspective infirmier(ère)

- Il(elle) dispense des soins infirmiers experts dans un domaine spécifique

- Il(elle) est en outre habilitée à dispenser des soins selon des modalités définies par le protocole médical et fixées par la réglementation

- Il(elle) inscrit son action en complémentarité avec celle des autres professionnels de santé et du secteur social composant l'équipe interdisciplinaire

- Il(elle) développe des compétences en matière de recherche clinique.

SEMESTRE 3

- Organisation de l'offre de soins en cancérologie (3 cr)
- Approfondissement en anatomie, physiologie et physiopathologie (6 cr)
- Approfondissement du raisonnement clinique (6 cr)
- Approfondissement en recherche (3 cr)
- Méthodologie d'élaboration des parcours de soins (6 cr)
- Stage semestre 3 (6 cr)

SEMESTRE 4

- Stratégies thérapeutiques en cancérologie, spécificités de la prise en charge liée aux terrains (6 cr)
- Soins de support en cancérologie (6 cr)
- Stage professionnel semestre 4 (6 cr)
- Mémoire M2 SCI cancérologie (12 cr)

CONTACTS ORIENTATION

Visitez les sites :

- suio.univ-amu.fr/contact
- formations.univ-amu.fr

